



ENGAGER UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION DE L'ATTRACTIVITÉ DE SA STRUCTURE

Fidéliser et promouvoir l'engagement des professionnels, attirer de nouveaux candidats : des défis majeurs à relever pour garantir la qualité de l'accompagnement des personnes !

Face à une situation RH inédite et complexe, et à des organisations éprouvées, les associations du secteur sanitaire, social et médico-social réinterroge la façon de mobiliser leurs Ressources Humaines.

Objectifs

- Identifier les enjeux de l'attractivité des métiers dans sa structure
- Connaître les principes et les étapes-clés de la démarche d'amélioration de l'attractivité des métiers
- Découvrir, mettre en pratique et s'approprier le « Baromètre URIOPSS Attractivité des métiers »
- Construire le plan de mise en œuvre de la démarche dans sa structure

Programme

- Les enjeux de l'attractivité des métiers
- Le cadre de la démarche d'amélioration de l'attractivité de sa structure
- L'autodiagnostic de l'attractivité de sa structure
- L'élaboration du plan d'action et de suivi de la démarche appliquée à sa structure

Formation en présentiel

Durée :

1 jour 7 heures

Public et prérequis :

Direction, cadres, Administrateurs

Méthodes pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et de mises en pratiques
- Partages d'expériences par une animation participative.
- Remise de support.

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

Raphaëlle MERLET,
Chargée de missions et conseils à
l'URIOPSS Pays de la Loire

Tarif inter : 310 € / stagiaire / jour

Personnes en situation de handicap :

Pour nous faire part de vos besoins éventuels, contacter la référente Handicap : Amélie Renard
a.renard@uriopss-pdl.fr

En complément, suivez la formation :
ENGAGER UNE DÉMARCHE RSO